



Le pari de l'intelligence

Spécial lycée Pro - Mai 2019

**CONTRE LE MASSACRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL
SOUS COUVERT DE VOIE D'EXCELLENCE**

**LES NON-SENS
DES FAMILLES DE MÉTIERS**



LES NON-SENS DE LA CO-INTERVENTION



LES NON-SENS DU CHEF D'ŒUVRE



**LES NON-SENS
D'UN MANAGEMENT DESTRUCTEUR**

**AGISSONS POUR DÉFENDRE
NOS MÉTIERS !**



« Les familles de métiers... »

LA RÉALITÉ À l'entrée en seconde, il ne sera plus possible de choisir un métier mais une famille de métiers contenant des spécialités souvent très différentes, le choix de spécialité étant repoussé à l'entrée en première. Le BAC GA, voulu par le ministère en 2012, en a été le précurseur en regroupant la comptabilité et le secrétariat.

Avec quel résultat ? À la rentrée 2019, le ministère avoue que « les élèves et leur famille ont du mal à identifier un métier précis et à se projeter dans cette formation ». Il supprimera donc 1 500 postes de GA en trois ans ! Quant aux « Campus », qui ne sont rien d'autre qu'une mise en réseau d'établissements plus ou moins distants, ils sont censés former un « bassin de métiers diversifiés » dont le seul objectif est de permettre aux entreprises locales, en s'adressant à un pôle centralisateur, d'imposer des spécialisations très réductrices et liées à leurs besoins spécifiques du moment.

A&D propose... Une découverte des métiers en 4^{ème} et 3^{ème} de collège par des immersions d'une journée en Lycées Professionnels. L'ouverture de nouvelles sections de spécialités en lycées professionnels avec une bonne répartition géographique pour faciliter l'accès et la diversité de l'offre. La possibilité de pouvoir accéder directement à la formation du métier choisi.



« Le chef d'œuvre... »

LA RÉALITÉ Comme pour le grand oral instauré par la réforme du lycée général, il s'agit d'une réalisation personnelle, voire une simple étude de cas, devant faire l'objet d'une présentation orale et d'une mise en perspective de la démarche.

LES CONSÉQUENCES Après la perte de temps d'une année dite de détermination, il restera donc un bac pro en deux ans seulement pour acquérir un bagage pratique et théorique afin d'envisager d'exercer un métier. Les heures consacrées à un « chef d'œuvre » viendront encore grever un temps de formation trop court. Les formations en lycée professionnel risquent d'être ainsi discréditées au profit de l'apprentissage auprès des entreprises.

A&D propose... La suppression du « chef d'œuvre », dont la dénomination confine au ridicule pour les personnes qui disposent des notions élémentaires de compréhension sur le fonctionnement des LP. Une concentration de l'enseignement sur ce qui est essentiel à l'apprentissage des savoirs et savoir-faire.

Action & Démocratie réclame le retour à un BAC PRO en quatre ans, seule mesure permettant de refaire du lycée professionnel une voie d'excellence reconnue !

« La co-intervention... »

LA RÉALITÉ Des heures de cours partagées entre un professeur de pratique professionnelle et un professeur d'enseignement général, comme si leur complémentarité, judicieuse dans certains cas, pouvait être généralisée et imposée administrativement.

LES CONSÉQUENCES Complexité de mise en œuvre d'emploi du temps compatibles, coordination systématique bien trop chronophage et diminution désastreuse des horaires d'enseignements des matières (notamment plus de 370 heures d'enseignement général supprimées par cycle). Obligation de travailler en classe complète, ce qui conduira à être en salle la majeure partie du temps, et non à l'atelier comme actuellement en EGLS.

A&D propose... Les enseignements généraux et de pratique professionnelle continuent à répondre aux exigences du référentiel qui devra être plus adapté.

Les enseignants doivent disposer d'un temps de concertation de façon ponctuelle et choisie pour leur permettre de faire coïncider certaines séquences qui démontrent cette complémentarité.

« Un management destructeur... »

LA RÉALITÉ Le ministre impose une réforme qui ne se soucie ni de l'intérêt ni de la qualité de l'enseignement qui sera apporté aux élèves. Les concepteurs de cette réforme restent dans l'ombre et les enseignants sont abasourdis par le cynisme avec lequel on fait semblant de les consulter pour mieux imposer ce qu'ils rejettent. Alors qu'ils subissent de plus en plus les dénigrements, les insultes ou même les coups dans l'exercice de leur métier, ils sont toujours systématiquement mis en cause par une administration qui, au lieu d'être à leurs côtés, installe de façon insidieuse le doute sur les capacités de ses agents, ne recueille pas leur parole, les culpabilise, les persécute, les accuse... Comme s'il fallait toujours exonérer une hiérarchie carriériste d'avoir à prendre ses responsabilités.

LES CONSÉQUENCES Un dégoût quasi généralisé gagne le corps enseignant et le ministre en porte toute la responsabilité. Une permissivité et un laxisme accrus par les signaux que donne l'administration. Des lieux où il est devenu impossible d'enseigner. Des éléments perturbateurs qui, bien qu'identifiés, continuent en toute impunité à empêcher les élèves motivés d'apprendre. Le découragement d'enseignants qui sentent et savent qu'ils ne sont pas soutenus.

À court terme, c'est l'aggravation de la dégradation progressive de l'enseignement professionnel public. À moyen terme, c'est sa disparition pure et simple au bénéfice d'un apprentissage censé remplacer une démarche pédagogique unique et qui a fait ses preuves depuis 1960.

A&D propose... Que les professeurs retrouvent une liberté pédagogique émancipatrice, que les parents ne puissent plus empiéter sur nos missions ni intervenir sur la conduite de la classe. Que l'enseignant bénéficie d'un soutien affiché de l'administration et qu'aucun manquement au respect dû aux professeurs ne soit plus toléré. Que soient retirés de nos classes les élèves incontrôlables et violents qui perturbent gravement les cours, mettent en danger la santé et la sécurité des intervenants et empêchent les autres élèves de bénéficier de l'enseignement que l'éducation nationale est censée leur garantir.

A&D demande que la protection fonctionnelle soit accordée de façon systématique et que l'administration ne puisse plus décider d'invoquer la faute personnelle de l'agent de façon unilatérale pour s'exonérer de cette protection



BULLETIN D'ADHÉSION - RÉADHÉSION au Syndicat National Action & Démocratie

2019/2020 (du 1^{er} septembre au 31 août)

à imprimer et à retourner avec la cotisation à

Action & Démocratie CFE-CGC - Service adhésion
9 rue de la Charente • 68270 WITTENHEIM

Contacts

Téléphone secrétariat :

09 50 88 61 54 • 07 71 78 84 52

Téléphone Président : 06 81 89 55 55

Mail :

adnational@actionetdemocratie.net

Site web :

www.actionetdemocratie.com

Déjà adhérent 2018/2019 Syndicalisation nouvelle

Madame Monsieur

NOM Prénom Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail de contact

Académie de

Situation PLP Certifié Agrégé PE CPE Contractuel Agent

Autres

Discipline Échelon Depuis le

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Temps Plein Temps Partiel heures Autre

Établissement Ville

Date Signature

Pourquoi se syndiquer à Action & Démocratie ?

- Parce que nous sommes des cadres et devons être représentés et défendus en tant que tels ;
- Parce que nous sommes un syndicat autonome et indépendant ;
- Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour du Secrétariat et du Bureau National pour défendre vos intérêts ;
- Parce que nous avons fait nos preuves, tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- Parce que A&D est un syndicat de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Éducation et des Services Publics

- Représenté au Conseil supérieur de l'éducation
- Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP
- Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)
- Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale

A&D SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PREMIER DEGRE - SECOND DEGRE - IUT - GIP - CROUS

Comment régler votre cotisation ?

- **Par chèque à l'ordre d'Action & Démocratie ;** chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-contre, prélevés mensuellement ;
- **Par prélèvement automatique, en 1 ou 3 fois** (réduction de 10% de votre cotisation) ; téléchargez le formulaire de prélèvement automatique sur www.actionetdemocratie.com

Si règlement avant le 30 septembre de l'année en cours, réduction de 10% sur le tarif ci-contre.

PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe normale			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Hors classe			PLP, Certifié, Agrégé, PE, CPE, Classe exceptionnelle		
Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)	Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)	Échelon	Montant (€)	Coût après déduction fiscale (€)
1	88	30	1	168	57	1	196	65
2	118	40	2	180	61	2/ HeA1	206	69
3	123	41	3	192	65	3/ HeA2	217	72
4	130	44	4 / HeA1	201	67	4/ HeA2	233	78
5	135	45	5/ HeA2	213	71	5/ HeB1	250	83
6	143	48	6/ HeA3	224	74	6/ HeB2	260	87
7	150	51	Contractuels	64	21	7/ HeB3	273	91
8	158	53	Sans solde	20	6	Temps partiel	Cotisation au prorata (ex : 15/18 de la cotisation de l'échelon)	
9	168	57	Retraités	85	29			
10	180	61	Stagiaires et MA	88	30	Mi-temps ; Mi-temps thérapeutique, Congé de formation, Longue maladie	Demi-cotisation de l'échelon	
11	192	65	GIP Titulaires Administratifs A, B, C	110-80-60	36-27-20			